

Budget communal - Bilan 2024 (1/2)

Deux documents administratifs et financiers permettent de retracer les opérations budgétaires en dépenses et en recettes sur l'année écoulée :

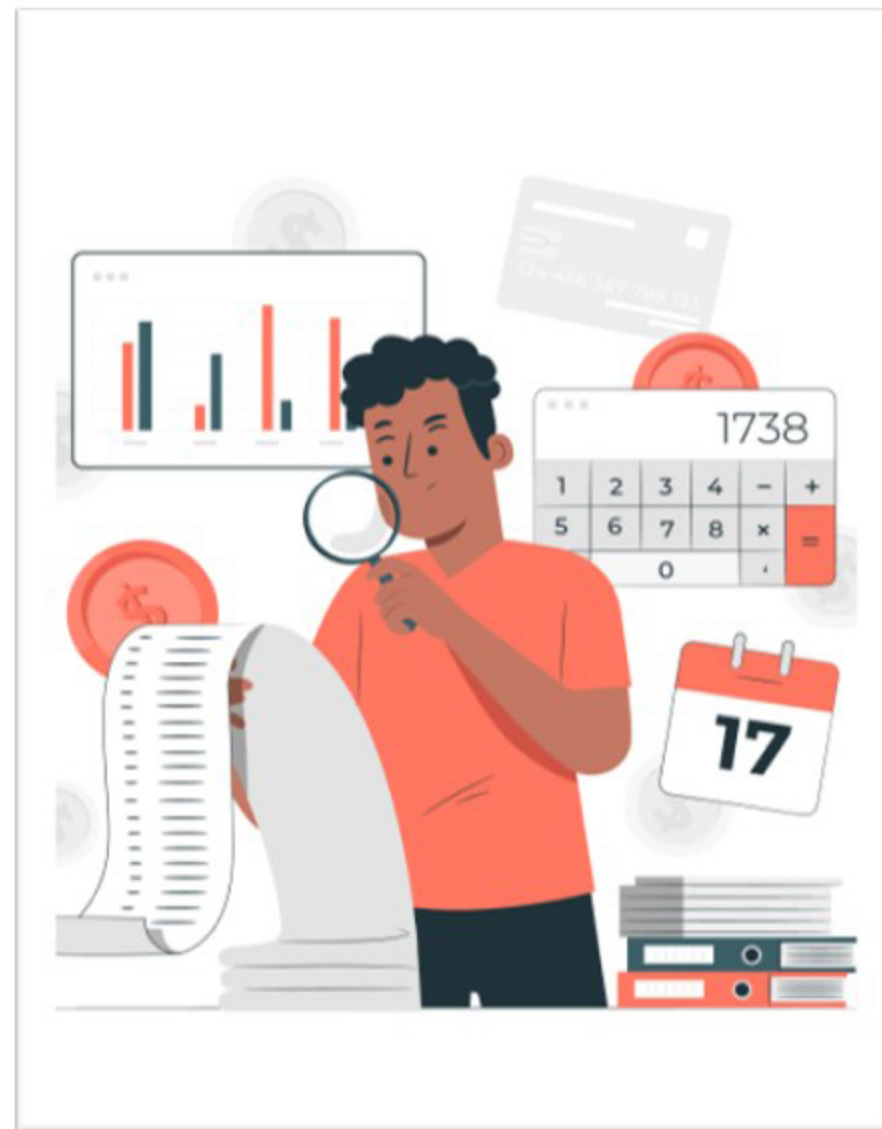
- **le compte de gestion** établi par le Trésor public
- **le compte administratif** réalisé par le service des Finances de la Ville. À la différence du compte de gestion, il reprend également les engagements (= restes à réaliser) en dépenses et en recettes

Le Conseil municipal :

- a pris acte de la **conformité** des comptes de gestion avec les comptes administratifs
- a **adopté à l'unanimité les comptes administratifs 2024 de la commune et de ses budgets annexes** (eau, assainissement et mobilités)



Conseil municipal 2025 Ville de Figeac n°3 – 7 avril 2025



Budget communal - Bilan 2024 (2/2)

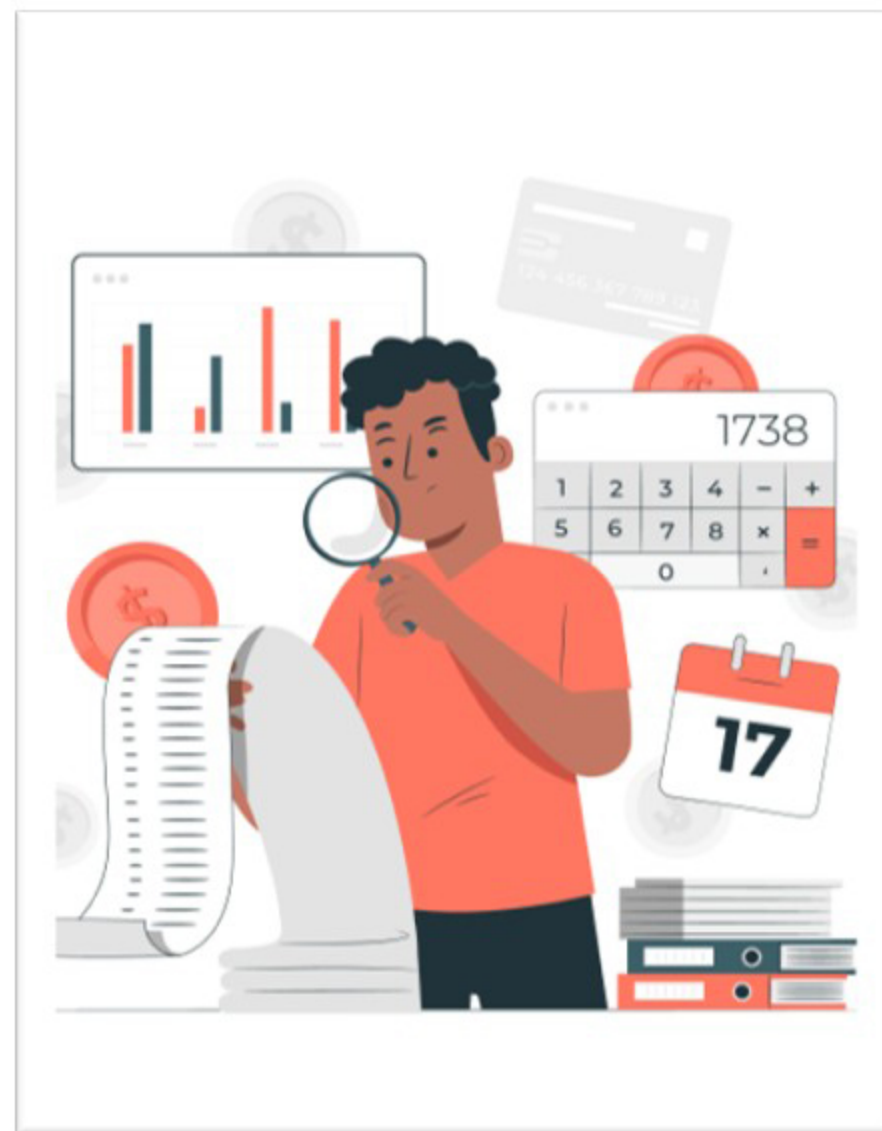
Ratios financiers de Figeac comparés à ceux du national

Définition des RATIOS	Commune REALISATION	RATIOS NATIONAUX
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) / population	1 283,11 €	1203
Produits impôts directs/population	641,30 €	661
Recettes réelles de fonctionnement (RRF) / population	1 415,99 €	1415
Dépenses brutes d'équipement / population	271,99 €	364
Dette en capital / population	370,83 €	820
DGF /population	92,35 €	175
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionn	59,66%	58,9
Marge d'autofinancement courant (MAC) = (DRF + remboursement de dette)/RRF	93,09%	91,2
Dépenses brutes d'équipement / RRF	19,21%	25,7
Dette/ RRF	26,19%	57,9

Bases de calcul : strate des communes en France métropolitaine de 10 000 à 20 000 habitants - Données 2023 DGCL



Conseil municipal 2025 Ville de Figeac n°3 – 7 avril 2025



Budget 2025 (1/2)

Entre prudence et perspectives

Le Conseil municipal a voté les grands principes qui guideront le budget prévisionnel 2025.

- Budget de la commune : 30 101 760 € soit **une baisse de 1 805 615 € par rapport à 2024** (prévisions de dépenses et recettes en fonctionnement et investissement du budget principal et des budgets annexes, hors mouvements d'ordre)
- Recettes de fonctionnement :
 - **pas d'augmentation des taux communaux de fiscalité pour la 14^e année consécutive**
 - **adaptation de certains tarifs municipaux au contexte inflationniste sans compromettre leur accessibilité**
- Dépenses d'investissements : comme pour les années précédentes, **priorité donnée à la transition écologique avec des projets visant à préserver l'environnement** : entretien des équipements eau & assainissement, renaturation du Site du Surgié, rénovation énergétique du patrimoine bâti communal...



Conseil municipal 2025 Ville de Figeac n°3 – 7 avril 2025



© Media-Drone Benjamin Rault

Budget 2025 (2/2)

Entre prudence et perspectives

- Objectif poursuivi : le contexte financier national et l'augmentation des coûts sous l'effet de l'inflation incitent à la **prudence**.

Considérant cela et partant d'une situation financière saine, la Municipalité a bâti une **stratégie** à horizon 2029, qui passe par un **ralentissement des dépenses mais qui permet de maintenir la qualité des services publics et ses capacités d'investissements**.

Le délai de désendettement de la commune passerait de 2,8 années aujourd'hui à moins de 7 ans en 2029, largement inférieur au seuil d'alerte situé entre 11 et 13 ans.



© Media-Drone Benjamin Rault

Festival de théâtre

Le festival de théâtre de Figeac réunit chaque année des milliers de spectateurs.

Depuis sa création par la Ville en 2001, sa mise en œuvre a été confiée successivement aux Tréteaux de France, au Centre National pour le théâtre et le théâtre musical, puis au ScénOgraph.

Par délibération du Conseil Communautaire du 24 septembre, **le Grand-Figeac a reconnu ce festival d'intérêt communautaire** et devient donc, à partir de cette année, **maître d'ouvrage de son organisation.**

Le Conseil municipal s'est prononcé en faveur d'un transfert financier de la part de la Ville d'un montant annuel de 136 209 € à partir de 2025.



Subvention au Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le Conseil Municipal a décidé d'accorder :

- une **subvention de 191 500 €** au **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**, afin de soutenir ses actions en faveur du lien social et de l'accompagnement des personnes en difficulté. Parmi les nombreuses missions qu'il assure au quotidien figurent la mise à l'abri, la domiciliation, l'aide au logement, l'aide alimentaire ainsi que l'aide sur facture.
- une **aide exceptionnelle de 5 000 €** pour financer la "prime Ségur", instaurée par le Gouvernement et issue des accords du Ségur de la santé (2020), pour revaloriser les salaires des professionnels du secteur médico-social et parmi eux, les veilleurs de nuit.



Prévention & sécurité

Soutien aux commerces

La Ville soutient les commerçants mettant en place des **équipements de renfort de sécurité**.

Lors de ce Conseil municipal, une **subvention a été attribuée au restaurant L'Émincé (boulevard Juskiewenski)**, pour l'installation de caméras de vidéoprotection et d'un système d'éclairage.



Offres d'emploi

Comme chaque année, afin de faire face aux besoins des différents services municipaux pendant les principaux événements culturels, la période touristique et certaines vacances scolaires, le

Conseil municipal a délibéré en faveur du **recrutement d'agents saisonniers au sein :**

- **des services techniques** (propreté urbaine, manifestations, bâtiments, espaces verts, réseaux eau et assainissement)
- **des services culturels** (Patrimoine et musées)

En savoir plus : www.ville-figeac.fr/emploi-et-formations



Conseil municipal 2025 Ville de Figeac n°3 – 7 avril 2025

